

Il y a cinquante ans, Jacqueline de Romilly entrait au Collège de France

Après un parcours d'enseignante de grec qui la mène du lycée de jeunes de filles de Versailles à la Sorbonne, Jacqueline de Romilly est élue au Collège de France le 28 juin 1973. Elle y occupera pendant onze ans la chaire intitulée « La Grèce et la formation de la pensée morale et politique » créée lors de l'Assemblée des professeurs du 25 février de cette même année. À cette occasion, pas moins de quatre projets avaient été présentés sur les crédits de la chaire d'Histoire des religions d'Henri-Charles Puech admis à la retraite l'année précédente : Pierre Courcelle proposait le maintien de l'Histoire des religions, Jean Filliozat plaidait pour la Biogéographie, tandis que Claude Lévi-Strauss soutenait un enseignement intitulé « Étude comparative des structures religieuses de la Grèce ancienne », avec Jean-Pierre Vernant en ligne de mire.

Deux chaires ancrées dans l'étude de la Grèce antique étaient dès lors en concurrence dans la réflexion des professeurs du Collège de France en ce début des années 1970. C'est à Paul Lemerle, qui y enseignait l'histoire et la civilisation de Byzance, que fut donnée la parole à l'Assemblée pour soutenir la création de la chaire dont Jacqueline de Romilly était la candidate implicite. Ce texte de présentation, conservé dans les archives du Collège de France, est significatif de la vision de la culture grecque portée par l'œuvre impressionnante de l'helléniste de renom international que Paul Lemerle soumet à l'appréciation de ses collègues : il sera question d'aborder le génie propre du peuple grec, qui a donné à l'homme confiance en sa raison, cette Grèce qui « a créé la plupart des notions qui sont encore les nôtres » et dont « l'exemple et l'héritage » feront l'objet de l'enseignement proposé. En un fort contraste avec les arguments de Claude Lévi-Strauss qui soutient une tout autre approche de la Grèce antique – celle du « Centre Louis Gernet » –, la vision de l'hellénisme par Jacqueline de Romilly représente parfaitement la tradition classique d'une philologie qui fait de l'étude de l'antiquité grecque l'expérience d'une culture d'autant plus fascinante qu'elle est censée avoir forgé notre modernité.

Le « miracle grec » est alors pleinement assumé et le sera indéfectiblement par la première femme professeure au Collège de France. Dans l'enceinte de l'institution qui l'accueille, elle parlera de Thucydide, l'auteur qu'elle a traduit et abondamment commenté tout au long de sa carrière, mais aussi d'Homère, des auteurs tragiques et de Platon. La Grèce classique restera toujours au cœur de ses intérêts et les thèmes saillants des cours et séminaires dispensés au fil des ans seront les idées politiques et morales censées avoir été forgées par les

Grecs, conformément à l'intitulé même de sa chaire. Quand il s'agira d'appréhender ce que Paul Lemerle appelait « l'irrationnel », auquel les Grecs n'auraient fait que quelques rares concessions, Jacqueline de Romilly parlera de « magie », de « surnaturel » ou de « miracle », mobilisant sans sourciller, dans le cadre du cours dispensé en 1981-1982, des termes que la recherche a depuis lors convenu de mettre à distance. On était alors très loin de la vision de la Grèce qu'esquissait Claude Lévi-Strauss en soutenant au même moment la création d'une chaire pour Jean-Pierre Vernant, qui n'obtint pas les suffrages des professeurs du Collège de France en ce 25 février 1973. Un an plus tard, le 30 juin 1974, André Caquot, titulaire de la chaire d'hébreu et d'araméen, présentait à son tour la candidature du chef de file du Centre Louis Gernet en arrière-plan d'une chaire dont l'intitulé était devenu « Étude comparée des religions antiques ». Cette fois, elle serait créée.

Pendant une décennie, Jacqueline de Romilly et Jean-Pierre Vernant ont été collègues au Collège de France, offrant deux manières diamétralement opposées d'aborder l'étude de la Grèce antique. La première, fidèle à l'héritage de l'humanisme classique et érudit, s'attachait surtout à la familiarité d'un passé conçu comme la matrice du présent. Le second, dans la perspective de l'anthropologie historique, privilégiait l'étrangeté d'un monde enfoui et l'exigence de se déprendre de toute notion d'héritage. Cette différence de perspective ne les a pas empêchés d'unir leurs forces pour soutenir l'étude de la langue grecque et du monde grec antique dans un ouvrage collectif porté par leurs soins, sous un titre probablement choisi par Jacqueline de Romilly : *Pour l'amour du grec* (2000).

Vinciane Pirenne-Delforge

Chaire Religion, histoire et société dans le monde grec antique

Pages J. de Romilly sur le site du Collège de France :

<https://www.college-de-france.fr/fr/chaire/jacqueline-de-romilly-la-grece-et-la-formation-de-la-pensee-morale-et-politique-chaire-statutaire>

Sur les présentations de chaires faites à l'Assemblée des professeurs du 25 février 1973, voir Vinciane Pirenne-Delforge, « Cinq siècles de langue grecque au Collège de France : et les dieux grecs ? », dans Antoine Compagnon, Céline Surprenant (dir.), *Dieu au Collège de France*, Paris, Collège de France, 2023. <https://books.openedition.org/cdf/14726>